Année scolaire 2026-2027

Fiche horaire de circuit

Car n° 523 - Circuit : 523SJOR1700

Validité : 26/08/2026 au 21/08/2027 **Sens :** Retour **Niveau :** Secondaire

Circule : Lundi, mardi, jeudi et vendredi

Nom de l'arrêt	Commune	Horaire
ETAB: COLL SAINTE ANNE	CARQUEFOU	17:03
CHOHONNIERE	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:14
MOULIN DES LANDES	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:15
ISLETTES	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:18
LA HAIE	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:19
BOIS MAURICE	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:20
PATIS MANDIN	SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE	17:22
PARC DES SPORTS LIGNE C7	THOUARE-SUR-LOIRE	17:26
PONT MÉTAIRIE LIGNE C7	THOUARE-SUR-LOIRE	17:27
POINT DU JOUR LIGNE C7	THOUARE-SUR-LOIRE	17:28
BUSSONNIERE	THOUARE-SUR-LOIRE	17:30
PRÉ POULAIN	THOUARE-SUR-LOIRE	17:31

Par précaution, les élèves doivent se présenter avant l'horaire de passage du véhicule. En cas de retard du car, un second véhicule effectuera généralement le circuit dans les 30 minutes qui suivent, afin de s'assurer qu'aucun enfant ne reste aux arrêts - La présentation d'un titre de transport valide est obligatoire pour pouvoir accéder au véhicule.